

Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, Paris, 1979.

P. 11

LE SAVOIR DANS LES SOCIÉTÉS INFORMATISEES

1. LE CHAMP :

Notre hypothèse de travail est que le savoir change de statut en même temps que les sociétés entrent dans l'âge dit post-industriel et les cultures dans l'âge dit postmoderne¹. Ce passage est commencé depuis au moins la fin des années 50, qui pour l'Europe marque la fin de sa reconstruction. Il est plus ou moins rapide selon les pays, et dans les pays selon les secteurs d'activité : d'où une dyschronie générale, qui ne rend pas aisé le tableau d'ensemble². Une partie des descriptions ne peut manquer d'être conjecturale. Et l'on sait qu'il est imprudent d'accorder un crédit excessif à la futurologie³.

Plutôt que de dresser un tableau qui ne peut pas être complet, on partira d'une caractéristique qui détermine immédiatement notre objet. Le savoir scientifique est une espèce de discours. Or on peut dire que depuis quarante ans les sciences et les techniques dites de pointe portent sur le langage : la phonologie et les théories linguistiques⁴, les problèmes de la communication et la cybernétique⁵, les algèbres modernes et l'informatique⁶, les ordinateurs et leurs langages⁷, les problèmes de traduction des langages et la

[...]

P. 13

Dans cette transformation générale, la nature du savoir ne reste pas intacte. Il ne peut passer dans les nouveaux canaux, et devenir opérationnel, que si la connaissance peut être traduite en quantités d'information¹⁴. On peut donc en tirer la prévision que tout ce qui dans le savoir construit n'est pas ainsi traduisible sera délaissé, et que l'orientation des recherches nouvelles se subordonnera à la condition de traduisibilité des résultats éventuels en langage de machine. Les « producteurs » de savoir comme ses utilisateurs doivent et devront avoir les moyens de traduire dans ces langages ce qu'ils cherchent les uns à inventer, les autres à apprendre. Les recherches portant sur ces machines interprètes sont déjà avancées¹⁵. Avec l'hégémonie de l'informatique, c'est une certaine logique qui s'impose, et donc un ensemble de prescriptions portant sur les énoncés acceptés comme « de savoir ».

On peut dès lors s'attendre à une forte mise en extériorité du savoir par rapport au « sachant », à quelque point que celui-ci se trouve dans le procès de connaissance. L'ancien principe que l'acquisition du savoir est indissociable de la formation (*Bildung*) de l'esprit, et même de la personne, tombe et tombera davantage en désuétude. Ce rapport des fournisseurs et des usagers de la connaissance avec celle-ci tend et tendra à revêtir la forme que les producteurs et les consommateurs de marchandises ont avec ces dernières, c'est-à-dire la forme valeur. Le savoir est et sera produit pour être vendu, et il est et sera consommé pour être valorisé dans une nouvelle production : dans les deux cas, pour être échangé. Il cesse d'être à lui-même sa propre fin, il perd sa « valeur d'usage¹⁶ ».

[...]

D'abord, le savoir scientifique n'est pas tout le savoir, il a toujours été en surnombre, en compétition, en conflit avec une autre sorte de savoir, que nous appellerons pour simplifier narratif et qui sera

caractérisé plus loin. Ce n'est pas à dire que ce dernier puisse l'emporter sur lui, mais son modèle est lié aux idées d'équivalence intérieure et de convivialité¹⁷, en comparaison desquelles le savoir scientifique contemporain fait pâle figure, surtout s'il doit subir une extériorisation par rapport au « sachant » et une aliénation à ses usagers encore plus fortes qu'hier. La démondialisation des chercheurs et des enseignants qui s'ensuit est si peu négligeable qu'elle a éclaté comme on le sait chez ceux qui se destinaient à exercer ces professions, les étudiants, au cours des années 60, dans toutes les sociétés les plus développées, et qu'elle a pu ralentir sensiblement pendant cette période le rendement des laboratoires et des universités qui n'avaient pu être préservés de sa contamination¹⁸. Il n'est et il n'était pas question d'en attendre une révolution, que ce soit pour l'espérer ou pour la craindre, comme ce fut souvent le cas ; le cours des choses de la civilisation postindustrielle n'en sera pas changé du jour au lendemain. Mais il est impossible de ne pas prendre en considération cette composante majeure, le doute des savants, quand il s'agit d'évaluer le statut présent et futur du savoir scientifique.

D'autant plus qu'en second lieu elle interfère avec le problème essentiel, qui est celui de la légitimation. Nous prenons ici le mot dans un sens plus étendu que celui qui lui est donné dans la discussion de la question de l'autorité par les théori-

P. 18-20

Jean-François Lyotard, La condition postmoderne, Minuit, 1979.

ciens allemands contemporains²⁷. Soit une loi civile ; elle s'énonce : telle catégorie de citoyens doit accomplir telle sorte d'action. La légitimation, c'est le processus par lequel un législateur se trouve autorisé à promulguer cette loi comme une norme. Soit un énoncé scientifique ; il est soumis à la règle : un énoncé doit présenter tel ensemble de conditions pour être reçu comme scientifique. Ici, la légitimation est le processus par lequel un « législateur » traitant du discours scientifique est autorisé à prescrire les conditions dites (en général, des conditions de consistance interne et de vérification expérimentale) pour qu'un énoncé fasse partie de ce discours, et puisse être pris en considération par la communauté scientifique.

Le rapprochement peut paraître forcé. On verra qu'il ne l'est pas. C'est depuis Platon que la question de la légitimation de la science se trouve indissociablement connexe de celle de la légitimation du législateur. Dans cette perspective, le droit de décider de ce qui est vrai n'est pas indépendant du droit de décider de ce qui est juste, même si les énoncés soumis respectivement à l'une et l'autre autorité sont de nature différente. C'est qu'il y a jumelage entre le genre de langage qui s'appelle science et cet autre qui s'appelle éthique et politique : l'un et l'autre procèdent d'une même perspective ou si l'on préfère d'un même « choix », et celui-ci s'appelle l'Occident.

En examinant le statut actuel du savoir scientifique, on constate qu'alors même que ce dernier paraît plus subordonné que jamais aux puissances et qu'avec les nouvelles technologies il risque même de devenir l'un des principaux enjeux de leurs conflits, la question de la double légitimation, bien loin de s'estomper, ne peut manquer de se poser avec d'autant plus d'acuité. Car elle se pose dans sa forme la plus complète, celle de la réversion, qui fait apparaître que savoir et pouvoir sont les deux faces d'une même question : qui décide ce qu'est savoir, et qui sait ce qu'il convient de décider ? La question du savoir à l'âge de l'informatique est plus que jamais la question du gouvernement.